RCS : CHAMBERY
Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01380
Numéro SIREN : 823 520 192
Nom ou dénomination : C.M.G.A CONSTRUCTIONS MECANIQUES DU GRAND ARC

Ce dépôt a été enregistré le 05/11/2021 sous le numéro de dépôt 15140

C.M.G.A CONSTRUCTIONS MECANIQUES DU GRAND ARC
Société par actions simplifiée au capital de 4 845 000 €
Siège social : Zone d'activités du Rotey – 73460 NOTRE-DAME-DES-MILLIERES

823 520 192 RCS CHAMBERY

BILAN AU 31 MARS 2021

DOCUMENTS DEPOSES AU
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CHAMBERY

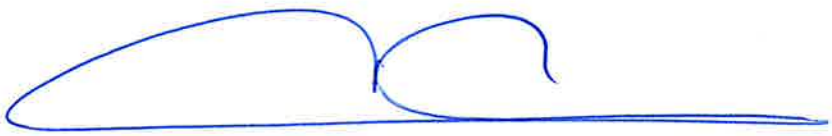
1- Bilan, compte de résultat et annexe,

2 - Affectation du résultat,

3 - Rapport du Commissaire aux Comptes.

Documents certifiés conformes,

Le Président
Société J2M CONCEPT
Julien REVET



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

DGFiP N° 2050 2021

1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : CMGA — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : ZA DU ROTEY 73460 NOTRE DAME DES MILLIERES — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 82352019200019 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31032021 Net 3	N-1 31032020 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	90 000	AO	90 000	90 000
	Constructions	AP	960 000	AQ	341 111 / 618 889	666 594
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	650 572	AU	8 380 / 642 192	618 837
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	3 676 592	CV	3 676 592	3 671 392
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	4 471 183	BI	4 471 183	4 471 183
	TOTAL (II)	BJ	9 848 347	BK	349 491 / 9 498 856	9 518 006
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	114 322	BY	114 322	285 945
	Autres créances (3)	BZ	559 112	CA	559 112	421 889
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1 322 463	CG	1 322 463	1 541 255
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 642	CI	7 642	773
	TOTAL (III)	CJ	2 003 538	CK	2 003 538	2 249 861
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	11 851 885	1A	349 491	11 502 394 / 11 767 867

Renvois : (1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : — CP 0

(3) Part à plus d'un an : — CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2021

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 845 000)	DA	4 845 000	4 845 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	23 907	4 112
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	376 108	
	Report à nouveau	DH		(36 119)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	769 331	432 022
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	6 014 346	5 245 015
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	2 462	
	TOTAL (III)	DR	2 462	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 145 264	5 922 173
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	232 985	255 689
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	40 602	100 582
	Dettes fiscales et sociales	DY	54 925	156 852
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		78 147
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	11 809	9 410
	TOTAL (IV)	EC	5 485 586	6 522 852
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	11 502 394	11 767 867

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 173 718	1 422 299
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	340 675	FH		FI	340 675	297 580
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	340 675	FK		FL	340 675	297 580
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	328 313	221 740
	Autres produits (1) (11)					FQ	32	5
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	669 020	519 326
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	477 717	420 201
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	21 626	31 917
	Salaires et traitements*					FY	101 372	46 292
	Charges sociales (10)					FZ	36 705	14 840
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	52 880	51 799
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	2 462	
	Autres charges (12)					GE	408	7 172
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	693 171	572 220
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(24 151)	(52 894)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	899 031	635 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 806	4 499
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	902 837	639 499
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	59 001	72 630
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		114
	Total des charges financières (VI)					GU	59 001	72 743
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	843 835	566 755
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	819 684	513 861

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 582	9 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		36 247
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 582	45 247
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		954
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	80 000	152 021
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		64
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	80 000	153 038
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(77 418)	(107 791)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(27 065)	(25 952)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 574 438	1 204 071
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	805 107	772 049
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	769 331	432 022
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	902 837	639 434
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	6	2 050
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	328 313	202 886
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	350	190
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CHARGES EXCEPTIONNELLES	80 000	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 582

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2021

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG	90 000	KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants L9		KJ	960 000	KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants M1		KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *			KV		KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *			KY		KZ		LA	26 990
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	4 073	LC		LD	1 540
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *			LE	617 969	LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
			TOTAL III	LN	1 672 042	LO		LP	28 530
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U	3 671 392	8V		8W	5 200
	Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	4 471 183	1U		1V	
			TOTAL IV	LQ	8 142 575	LR		LS	5 200
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	9 814 617	ØH		ØJ	33 730

CADRE B IMMOBILISATIONS

				Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	90 000	LZ	90 000
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	960 000	MC	960 000
	Constructions	Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		IV		MP		MQ	26 990	MR	26 990
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	5 613	MU	5 613
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	617 969	MX	617 969
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
			TOTAL III	IY		NG		NH	1 700 572	NI	1 700 572
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations			IØ		ØX		ØY	3 676 592	ØZ	3 676 592
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	4 471 183	2G	4 471 183
			TOTAL IV	I3		NJ		NK	8 147 775	2H	8 147 775
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	9 848 347	ØM	9 848 347

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 31032021

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : CMGA

Néant [X] *

CADRE A

		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
				Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

DGFiP N° 2055 2021

6 AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	293 406	PN	47 706	PO		PQ	341 111
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI	4 348	QJ		QK	4 348
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 205	QM	827	QN		QO	4 032
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	296 611	QV	52 880	QW		QX	349 491
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	296 611	ØP	52 880	ØQ		ØR	349 491

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement — TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles — TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations — TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2021

Désignation de l'entreprise : CMGA

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	2 462	4Z		5A	2 462
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV	2 462	TW		TX	2 462
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB	2 462	UC		UD	2 462
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	2 462	UF			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. | 10 |

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2021

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	4 471 183	UV	0	UW	4 471 183
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	114 322		114 322		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	176 369		176 369		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	39 422		39 422		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	338 556		338 556		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 765		4 765		
	Charges constatées d'avance	VS	7 642		7 642		
	TOTAUX	VT	5 152 259	VU	681 076	VV	4 471 183
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	22 194	22 194		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	5 123 071	811 203	3 288 534	1 023 334
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	19 655	19 655		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	40 602	40 602		
Personnel et comptes rattachés		8C	20 651	20 651		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	17 196	17 196		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	15 969	15 969		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 109	1 109		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	213 330	213 330		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	11 809	11 809		
TOTAUX		VY	5 485 586	VZ 1 173 718	3 288 534	1 023 334
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	27 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	800 237	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/03/2021

I. RÉINTEGRATIONS

		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		769 331
Charges non admises en déduction du résulat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés		WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous) — WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles — WE : 1 400	XE	1 518
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I) — WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS) — WG : 118		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option — RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) — RB)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III) — WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS) — XX	XW	
	Amendes et pénalités — WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) — XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*		XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)		I7	(27 065)
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E. — WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI — L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme : - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR)		I8	
	Moins-values nettes à long terme : - imposées au taux de 0 %		ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * : - Plus-values nettes à court terme		WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * : - Plus-values soumises au régime des fusions		WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)		XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT * : Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.) — SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée) — SW	WQ	54 257
	DONT * : Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C) — SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro — M8		
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		Y3	
		TOTAL I	WR	798 041

II. DÉDUCTIONS

		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *		WT	
	Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme : - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)		WV	
	Plus-values nettes à long terme : - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)		WH	
	Plus-values nettes à long terme : - imposées aux taux de 19 %		WP	
	Plus-values nettes à long terme : - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		WW	
	Plus-values nettes à long terme : - imputées sur les déficits antérieurs		XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations — 2A : 8 300)		XA	821 700
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)		ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*		ZY	
	Majoration d'amortissement *		XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * : Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies) — K9	Entreprises nouvelles 44 sexies — L2	XF	
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A) — L5			
	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C) — K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies) — PA		
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A) — ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) — 1F		
	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies) — XC			
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies) — PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies) — PB		
	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies) — PC			
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)		XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2) — Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies) X9	Créance dégagée par le report en arrière du déficit — ZI	XG	69 033
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage		Y2	
		TOTAL II	XH	890 733

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI		
	déficit (II moins I)		XJ	92 692
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	XO	92 692

Cegid Quadra

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : CMGA

31/03/2021

Détail des réintégrations diverses		
RESULTAT GRANDE BOITE 31/12/20		49 945
DONS		1 850
DOTATION PROV IFC		2 462
Total des réintégrations diverses	**WQ**	54 257
Détail des déductions diverses		
RESULTAT GRANDE BOITE 31/12/19		69 031
RESULTAT PETITE BOITE		2
Total des déductions diverses	**XG**	69 033

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

10 DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2021

Désignation de l'entreprise : CMGA — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	13 640

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 11 502 393.92 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 340 675.00 Euros et dégageant un bénéfice de 769 331.23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

A la date du 16 mars 2020, le gouvernement Français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19 en cours dans le monde. La volonté première de la direction de la société a été de préserver la santé de ses collaborateurs et des mesures ont été prises en ce sens.
L'activité partielle a été mise en place sur les mois d'avril et mai 2020 pour certains salariés.
L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les
résulats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels,
l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	90 000		
Constructions sur sol propre	960 000		
Matériel de transport			26 990
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 073		1 540
Emballages récupérables et divers	617 969		
TOTAL	1 672 042		28 530
Autres participations	3 671 392		5 200
Prêts, autres immobilisations financières	4 471 183		
TOTAL	8 142 575		5 200
TOTAL GENERAL	9 814 617		33 730

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			90 000	90 000
Constructions sur sol propre			960 000	960 000
Matériel de transport			26 990	26 990
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 613	5 613
Emballages récupérables et divers			617 969	617 969
TOTAL			1 700 572	1 700 572
Autres participations			3 676 592	3 676 592
Prêts, autres immobilisations financières			4 471 183	4 471 183
TOTAL			8 147 775	8 147 775
TOTAL GENERAL			9 848 347	9 848 347

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	293 406	47 706		341 111
Matériel de transport		4 348		4 348
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 205	827		4 032
TOTAL	296 611	52 880		349 491
TOTAL GENERAL	296 611	52 880		349 491

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	47 706				
Matériel de transport	4 348				
Matériel de bureau informatique mobilier	827				
TOTAL	52 880				
TOTAL GENERAL	52 880				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires		2 462			2 462
TOTAL		2 462			2 462
TOTAL GENERAL		2 462			2 462
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 462			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 471 183	0	4 471 183
Autres créances clients	114 322	114 322	
Impôts sur les bénéfices	176 369	176 369	
Taxe sur la valeur ajoutée	39 422	39 422	
Groupe et associés	338 556	338 556	
Débiteurs divers	4 765	4 765	
Charges constatées d'avance	7 642	7 642	
TOTAL	5 152 259	681 076	4 471 183

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	22 194	22 194		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	5 123 071	811 203	3 288 534	1 023 334
Emprunts et dettes financières divers	19 655	19 655		
Fournisseurs et comptes rattachés	40 602	40 602		
Personnel et comptes rattachés	20 651	20 651		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 196	17 196		
Taxe sur la valeur ajoutée	15 969	15 969		
Autres impôts taxes et assimilés	1 109	1 109		
Groupe et associés	213 330	213 330		
Produits constatés d'avance	11 809	11 809		
TOTAL	5 485 586	1 173 718	3 288 534	1 023 334
Emprunts souscrits en cours d'exercice	27 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	800 237			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10. 0000	484 500			484 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	19 842
Autres créances	2 557
Disponibilités	67
Total	22 465

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	22 194
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 328
Dettes fiscales et sociales	19 752
Total	62 274

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 642
Total	7 642
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	11 809
Total	11 809

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 200 000
Total	5 200 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CIC du 29/3/2019
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 1 114 286
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : EMPRUNT BANQUE POPULAIRE DU 29/3/19
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 1 119 512
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : CAISSE EPARGNE DU 29/3/19
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 1 119 240
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : BANQUE LAYDERNIER DU 29/3/19
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 1 119 729
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : BANQUE LAYDERNIER 4/8/2016
Montant initial de cette garantie : 430 037
Montant restant dû en capital : 281 450
Nature de la sûreté réelle : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS

Emprunt du : BANQUE LAYDERNIER 29/1/2015
Montant initial de cette garantie : 550 000
Montant restant dû en capital : 346 337
Nature de la sûreté réelle : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		5 123 071
CAPITAL EMPRUNTS RESTANT	5 123 071	
Total (1)		5 123 071

Un abandon de compte courant avec retour à meilleure fortune à hauteur de 80 000€ avait été consenti par GVC & Joly et Philippe en date du 31/12/2018. Le retour à meilleure fortune sera réactivé à condition que les capitaux propres soient au moins égaux à 4 900 000€ avant réactivation de la clause sans ramener les capitaux propres à un montant inférieur au capital.
Les clauses étant réunis pour le bilan au 31/03/21, le retour à meilleur fortune a été activé pour les 80000 €.

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- GVC	1 696 783	100.00	481 921
- PRINOX	587 867	100.00	216 916
- JOLY ET PHILIPPE	2 885 843	100.00	533 606
- LA GRANDE BOITE	51 449	100.00	50 449
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Le 07/06/2021
J2M CONCEPT Président

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/03/2017	31/03/2018	31/03/2019	31/03/2020	31/03/2021
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	45 000	45 000	4 845 000	4 845 000	4 845 000
Nbre des actions ordinaires existantes	4 500	4 500	484 500	484 500	484 500
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	91 372	231 386	53 080	297 580	340 675
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	41 852	27 886-	5 228	402 831	797 608
Impôts sur les bénéfices	12 516			25 952-	27 065-
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	28 261	28 930-	4 781	432 022	769 331
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	6.52	6.20-	0.01	0.89	1.70
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	6.28	6.43-	0.01	0.89	1.59
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	49 433	53 860	9 670	46 292	101 372
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	20 537	21 555	3 567	14 840	36 705

C.M.G.A CONSTRUCTIONS MECANIQUES DU GRAND ARC
Société par actions simplifiée au capital de 4 845 000 euros
Siège social : Zone d'Activité du Rotey - 73460 NOTRE DAME DES MILLIERES

823 520 192 RCS CHAMBERY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 SEPTEMBRE 2021

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le 31 mars 2021 s'élevant à **769.331,23 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	769.331,23 euros
A la Réserve Légale	38.466,56 euros
Solde	730.864,67 euros

Attribué en totalité au compte "Autres Réserves" qui s'élève ainsi à 1.106.972,64 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 SEPTEMBRE 2021

Cette résolution est adoptée, par 476 700 **voix ayant voté pour,** 0 **voix ayant voté contre et** 0 **voix s'étant abstenues.**

CERTIFIE CONFORME
Pour la Présidente
Société **J2M CONCEPT**
Joël REVET

NOVANCES
EXPERTISE-COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mars 2021

A l'assemblée générale des associés de la société C.M.G.A - CONSTRUCTIONS MECANIQUES DU GRAND ARC SAS,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **C.M.G.A - CONSTRUCTIONS MECANIQUES DU GRAND ARC SAS** relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justifications des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne l'évaluation et la dépréciation éventuelle des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VILLEFRANCHE S/S, le 1er septembre 2021

NOVANCES
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom
Christophe ALEXANDRE, Représentant légal

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/03/2021 12			Exercice N-1 31/03/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains	90 000		90 000	90 000		
	Constructions	960 000	341 111	618 889	666 594	47 706-	7. 16-
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	650 572	8 380	642 192	618 837	23 355	3. 77
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	3 676 592		3 676 592	3 671 392	5 200	0. 14
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	4 471 183		4 471 183	4 471 183		
	TOTAL II	9 848 347	349 491	9 498 856	9 518 006	19 150-	0. 20-
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	114 322		114 322	285 945	171 624-	60. 02-
	Autres créances	559 112		559 112	421 889	137 224	32. 53
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 322 463		1 322 463	1 541 255	218 792-	14. 20-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	7 642		7 642	773	6 869	889. 23
	TOTAL III	2 003 538		2 003 538	2 249 861	246 323-	10. 95-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	11 851 885	349 491	11 502 394	11 767 867	265 473-	2. 26-

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 0
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2021 12	Exercice N-1 31/03/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 845 000)	4 845 000	4 845 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale	23 907	4 112	19 795	481.42
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	376 108		376 108	
	Report à nouveau		36 119-	36 119	100.00
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	769 331	432 022	337 309	78.08
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	TOTAL I	6 014 346	5 245 015	769 331	14.67
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	2 462		2 462	
	TOTAL III	2 462		2 462	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	5 145 005	5 921 927	776 922-	13.12-
	Concours bancaires courants	260	246	14	5.73
	Emprunts et dettes financières diverses	232 985	255 689	22 704-	8.88-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 602	100 582	59 980-	59.63-
	Dettes fiscales et sociales	54 925	156 852	101 927-	64.98-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		78 147	78 147-	100.00-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	11 809	9 410	2 399	25.49
	TOTAL IV	5 485 586	6 522 852	1 037 267-	15.90-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	11 502 394	11 767 867	265 473-	2.26-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 173 718	1 422 299		

NOYANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

implid

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2021 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total	31/03/2020 12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services	340 675		340 675	297 580	43 095	14.48
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	340 675		340 675	297 580	43 095	14.48
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			328 313	221 740	106 572	48.06
Autres produits			32	5	27	521.40
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			669 020	519 326	149 694	28.82
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			477 717	420 201	57 516	13.69
Impôts, taxes et versements assimilés			21 626	31 917	10 291-	32.24-
Salaires et traitements			101 372	46 292	55 080	118.99
Charges sociales			36 705	14 840	21 865	147.35
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			52 880	51 799	1 082	2.09
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			2 462		2 462	
Autres charges			408	7 172	6 764-	94.31-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			693 171	572 220	120 951	21.14
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			24 151-	52 894-	28 743	54.34
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

implid

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2021 12	Exercice N-1 31/03/2020 12	Ecart N / N-1 * Euros	Ecart N / N-1 * %
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)	899 031	635 000	264 031	41.58
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 806	4 499	693-	15.41-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	902 837	639 499	263 338	41.18
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	59 001	72 630	13 628-	18.76-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		114	114-	100.00-
TOTAL VI	59 001	72 743	13 742-	18.89-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	843 835	566 755	277 080	48.89
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	819 684	513 861	305 823	59.51
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 582	9 000	6 418-	71.31-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		36 247	36 247-	100.00-
TOTAL VII	2 582	45 247	42 665-	94.29-
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		954	954-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	80 000	152 021	72 021-	47.38-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		64	64-	100.00-
TOTAL VIII	80 000	153 038	73 038-	47.73-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	77 418-	107 791-	30 373	28.18
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	27 065-	25 952-	1 113-	4.29-
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	1 574 438	1 204 071	370 367	30.76
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	805 107	772 049	33 058	4.28
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	769 331	432 022	337 309	78.08

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées	902 837	639 434
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées	6	2 050

implid

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 11 502 393.92 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 340 675.00 Euros et dégageant un bénéfice de 769 331.23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

A la date du 16 mars 2020, le gouvernement Français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19 en cours dans le monde. La volonté première de la direction de la société a été de préserver la santé de ses collaborateurs et des mesures ont été prises en ce sens.
L'activité partielle a été mise en place sur les mois d'avril et mai 2020 pour certains salariés.
L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les
résulats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels,
l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - articles L.123-12 et L.123-28)
(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 : PCG)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	90 000		
Constructions sur sol propre	960 000		
Matériel de transport			26 990
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 073		1 540
Emballages récupérables et divers	617 969		
TOTAL	1 672 042		28 530
Autres participations	3 671 392		5 200
Prêts, autres immobilisations financières	4 471 183		
TOTAL	8 142 575		5 200
TOTAL GENERAL	9 814 617		33 730

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			90 000	90 000
Constructions sur sol propre			960 000	960 000
Matériel de transport			26 990	26 990
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 613	5 613
Emballages récupérables et divers			617 969	617 969
TOTAL			1 700 572	1 700 572
Autres participations			3 676 592	3 676 592
Prêts, autres immobilisations financières			4 471 183	4 471 183
TOTAL			8 147 775	8 147 775
TOTAL GENERAL			9 848 347	9 848 347

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	293 406	47 706		341 111
Matériel de transport		4 348		4 348
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 205	827		4 032
TOTAL	296 611	52 880		349 491
TOTAL GENERAL	296 611	52 880		349 491

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	47 706				
Matériel de transport	4 348				
Matériel de bureau informatique mobilier	827				
TOTAL	52 880				
TOTAL GENERAL	52 880				

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires		2 462			2 462
TOTAL		2 462			2 462
TOTAL GENERAL		2 462			2 462
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 462			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 471 183	0	4 471 183
Autres créances clients	114 322	114 322	
Impôts sur les bénéfices	176 369	176 369	
Taxe sur la valeur ajoutée	39 422	39 422	
Groupe et associés	338 556	338 556	
Débiteurs divers	4 765	4 765	
Charges constatées d'avance	7 642	7 642	
TOTAL	5 152 259	681 076	4 471 183

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	22 194	22 194		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	5 123 071	811 203	3 288 534	1 023 334
Emprunts et dettes financières divers	19 655	19 655		
Fournisseurs et comptes rattachés	40 602	40 602		
Personnel et comptes rattachés	20 651	20 651		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 196	17 196		
Taxe sur la valeur ajoutée	15 969	15 969		
Autres impôts taxes et assimilés	1 109	1 109		
Groupe et associés	213 330	213 330		
Produits constatés d'avance	11 809	11 809		
TOTAL	5 485 586	1 173 718	3 288 534	1 023 334
Emprunts souscrits en cours d'exercice	27 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	800 237			

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	484 500			484 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	19 842
Autres créances	2 557
Disponibilités	67
Total	22 465

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	22 194
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 328
Dettes fiscales et sociales	19 752
Total	62 274

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 642
Total	7 642
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	11 809
Total	11 809

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)



- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 200 000
Total	5 200 000

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CIC du 29/3/2019
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 1 114 286
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : EMPRUNT BANQUE POPULAIRE DU 29/3/19
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 1 119 512
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : CAISSE EPARGNE DU 29/3/19
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 1 119 240
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : BANQUE LAYDERNIER DU 29/3/19
Montant initial de cette garantie : 1 300 000
Montant restant dû en capital : 1 119 729
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT COMPTES TITRES MICOH ET GALIBIER

Emprunt du : BANQUE LAYDERNIER 4/8/2016
Montant initial de cette garantie : 430 037
Montant restant dû en capital : 281 450
Nature de la sûreté réelle : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS

Emprunt du : BANQUE LAYDERNIER 29/1/2015
Montant initial de cette garantie : 550 000
Montant restant dû en capital : 346 337
Nature de la sûreté réelle : PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS

ANNEXE

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		5 123 071
CAPITAL EMPRUNTS RESTANT	5 123 071	
Total (1)		5 123 071

Un abandon de compte courant avec retour à meilleure fortune à hauteur de 80 000€ avait été consenti par GVC & Joly et Philippe en date du 31/12/2018. Le retour à meilleure fortune sera réactivé à condition que les capitaux propres soient au moins égaux à 4 900 000€ avant réactivation de la clause sans ramener les capitaux propres à un montant inférieur au capital.
Les clauses étant réunis pour le bilan au 31/03/21, le retour à meilleur fortune a été activé pour les 80000 €.

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- GVC	1 696 783	100.00	481 921
- PRINOX	587 867	100.00	216 916
- JOLY ET PHILIPPE	2 885 843	100.00	533 606
- LA GRANDE BOITE	51 449	100.00	50 449
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

Le 07/06/2021
J2M CONCEPT Président